

# Archives départementales

de Seine-et-Marne

ARCHIVES

## SÉNART, VILLE NOUVELLE

Située à la fois dans les départements de la Seine-et-Marne et de l'Essonne, **Sénart est la dernière des villes nouvelles à se développer** dans le projet gouvernemental du président Charles de Gaulle en 1967. Son Établissement Public d'Aménagement (E.P.A.) est créé en 1973, mais **son véritable essor date des années 1980**.

**Le 27 août 2002 l'inauguration du centre commercial Carré Sénart** conçu par l'architecte Jean-Paul Viguier (1946-) est une étape importante pour le développement urbain de Sénart. Issue du projet de ville voulu par l'EPASénart et par le Syndicat d'Agglomération Nouvelle (S.A.N.), cette surface commerciale de plus de 65 000 m<sup>2</sup> est le cœur de la ville nouvelle de Sénart. Sa conception architecturale tient compte des enjeux du développement durable et dispose notamment d'une éolienne pour alimenter le système de climatisation.